

PROBLEMES de l'Inspection Scolaire

L'instauration d'un climat de confiance dans l'inspection autant que dans l'éducation ne sera pas le moindre bienfait des travaux inspirés, dans l'enseignement primaire, par le souci de respecter et de comprendre au maximum les enfants et les hommes. La coopération suppose cette confiance, qui n'a jamais porté atteinte — bien loin de là — à l'autorité véritable qui reste attachée aux noms de « maître » et de « chef ».

Ayant essayé de contribuer à l'établissement de rapports confiants entre instituteurs et inspecteurs, je suis heureux de voir s'instituer dans la C.E.L. un large échange de vues sur la délicate question de l'Inspection. Instituteurs et inspecteurs doivent formuler avec autant de franchise que de sérénité leur opinion respective sur l'institution actuelle ; les uns et les autres ont assurément à son sujet, une conception idéale, et celle des uns est sans doute très rapprochée de celle des autres ; mais les premiers sont placés de façon à voir en tout premier plan les imperfections d'une pratique qui leur donne souvent l'impression de s'imposer à eux du dehors, tandis que les seconds, appelés à composer avec de multiples difficultés, adoptent ou se donnent la forme de travail qui leur semble la moins imparfaite en l'état actuel des choses.

Consulter instituteurs et inspecteurs, les appeler à confier à l'un des leurs des avis et suggestions très objectivement exprimés, permettra de synthétiser les points de vue en deux rapports dont la confrontation ne manquera pas d'être du plus haut intérêt pour tous. Je propose ci-dessous deux questionnaires parallèles, aux maîtres d'une part, aux inspecteurs d'autre part. Il est très souhaitable que tous les membres de la C.E.L. y répondent, en traitant séparément chaque question. Les réponses des maîtres seront adressées à Freinet, à Cannes, en attendant la désignation d'un responsable. Qui s'offre pour ce travail ?

et celle des inspecteurs, à M. Belaubre, I.P. route de Montréal, à Carcassonne (Aude).

N.B. — Tous éléments de réponse qui pourraient être cités dans un rapport d'ensemble ou un travail ultérieur, le seront sous une forme anonyme, sauf si les auteurs spécifient qu'ils ne tiennent pas à garder l'anonymat.

La Commission des Inspecteurs, qui compte dès maintenant en son sein des I.P., des I.A., des Directeurs d'Ecole Normale, a commencé son travail. Le questionnaire ci-dessous sera un premier pas dans la collaboration que nous souhaitons. Nous demandons à nos camarades instituteurs de répondre nombreux. — C. F.

QUESTIONNAIRE PROPOSÉ AUX INSTITUTEURS

- 1° Dans quelle mesure tenez-vous à être jugé :
 - a) sur le travail et le niveau de vos élèves ?
 - b) sur d'autres éléments ?
 Présentez vos arguments en les ordonnant.
- 2° Sous quelle forme souhaitez-vous que soient appréciés le travail, le niveau, les progrès de vos élèves ? (Formes de contrôle qui vous paraissent défectueuses, formes que vous leur préférez).
- 3° Quels autres éléments vous paraissent devoir être décisifs dans l'appréciation d'un maître ? Précisez la place et l'importance que vous voudriez voir accorder à chacun d'eux ?
- 4° Compte tenu des desiderata ci-dessus exprimés et des obligations légales des inspecteurs, comment vous paraîtrait devoir être organisée une visite d'inspection ? Quelles dispositions seriez-vous prêt à adopter pour faciliter une inspection telle que vous la concevez ?
- 5° Quelle fréquence dans les visites vous paraîtrait-elle convenable ? Que penseriez-vous qu'on pût attendre de rapports réguliers et fréquents entre maîtres et inspecteur ?
- 6° Qu'attendez-vous essentiellement d'un inspecteur ?
- 7° Avez-vous des suggestions précises à formuler, concernant :
 - a) la notation des maîtres ?
 - b) le libellé des bulletins d'inspection ?
 - c) les suites qu'ils comportent ?
- 8° Autres remarques que vous jugeriez utiles dans un esprit constructif.

**

QUESTIONNAIRE PROPOSÉ AUX INSPECTEURS

- 1° Quelle part faites-vous, dans l'appréciation d'un maître :
 - a) au travail et au niveau de ses élèves ?
 - b) à d'autres éléments ?
 Justifiez votre pratique en sériant les arguments.
- 2° A quelles données, à quels moyens recourez-vous pour apprécier le travail, le niveau, les progrès d'une classe ? Éléments d'information et formes de contrôle qui vous paraissent les plus sûrs. Eventuellement, raisons pratiques qui vous interdisent parfois — ou toujours — de mettre en œuvre des moyens de contrôle qui vous paraîtraient plus parfaits ?
- 3° Quels autres éléments vous paraissent décisifs dans l'appréciation d'un maître ? Place et importance que vous tâchez d'accorder à chacun d'eux. — Difficultés rencontrées.
- 4° Quelle est votre technique habituelle de la visite d'inspection ? Quels avantages y trouvez-vous ?

Les difficultés rencontrées dans son application vous ont-elles conduit à essayer

d'autres manières de faire ? Résultats et enseignements de ces dernières.

5° Quelle fréquence l'effectif des circonscriptions qui vous sont connues autorise-t-il dans les visites d'inspection ? Combien de visites par an cela représente-t-il en moyenne ? Faites-vous une part aux « visites brèves » et qu'en pensez-vous ?

Quel effectif vous paraîtrait raisonnable pour permettre à un I.P. d'œuvrer « en profondeur » dans une circonscription ?

6° Indépendamment de vos responsabilités légales, quel rôle croyez-vous devoir jouer auprès des maîtres ? Quels moyens mettez-vous en œuvre ? A quels moyens souhaiteriez-vous pouvoir recourir ?

7° Quels principes vous paraissent pouvoir présider à la notation des maîtres ? La fondez-vous sur une « impression globale » ou sur un barème ? Lequel ? Tenez-vous compte de l'ancienneté du maître ? de ses notes antérieures ? Quelle est votre opinion touchant la variabilité de la note en fonction des circonstances de chaque visite ?

8° Questions pratiques :

a) la présentation et le libellé des rapports d'inspection variant d'un département à l'autre, quelle forme votre expérience personnelle vous porte-t-elle à préférer, à souhaiter, compte tenu de la nature et de l'importance relative des éléments qui vous paraissent devoir figurer sur un bulletin ?

b) que pensez-vous des pratiques non moins diverses concernant l'apposition de la note et la communication du rapport à l'intéressé, les suites que peut comporter un rapport, la conservation du double des bulletins dans les archives de l'inspection primaire ?

9° Autres remarques et suggestions que vous jugeriez utiles.

■■■■■■■■■■

POUR LA COMMISSION DE LA RÉÉDUCATION DANS L'INSTITUT COOPÉRATIF DE L'ÉCOLE MODERNE

Les maisons de redressement s'intéressent tout particulièrement à nos techniques parce que ces techniques apportent la vie, l'ordre, l'intérêt qui sont à la base de la véritable éducation.

On nous demande de constituer une commission de la rééducation au sein de notre Institut. Nous ne demandons pas mieux. Nous demandons aux écoles, maisons d'enfants, aux groupes divers qui s'intéressent à cette rééducation de se faire connaître. Nous désignerons un responsable. Nous publierons des bulletins qui serviront à la mise au point des diverses expériences indispensables.